

Sujet :

La ville de Nanterre (environ 80 000 habitants), dans les Hauts-de-Seine, dispose de plusieurs centres sociaux au service des habitants qui demeurent dans ces quartiers.

Vous travaillez pour le centre social du Petit Nanterre, situé dans le quartier du petit Nanterre, quartier réputé difficile, en tant qu'agent de prévention et de médiation, avec votre collègue Brahim H.

Dans la journée du 24 octobre, une dizaine de jeunes âgés de 13 à 17 ans, détériorent l'équipement du centre social à la vue de l'agent d'accueil qui n'a pu intervenir, faute de personnel présent.

Alerté par l'agent d'accueil, l'équipe de médiation arrive sur les lieux, votre collègue vous explique la situation.

Votre Directeur responsable vous demande d'entreprendre une action de médiation avec les jeunes responsables de ces détériorations.

Présentation succincte du Centre Social du Petit Nanterre

« Les centres socioculturels sont des équipements de proximité, dont l'objectif est l'animation de la vie sociale locale. Ce sont des structures faites pour le droit des habitants à être acteurs au sein de leur quartier et à prendre en main leur devenir collectif. Chaque centre social a son identité parce qu'il est enraciné dans la vie sociale locale. Dans son quartier, il constitue un lieu :

- *d'accueil et d'information sur la vie du quartier, ouvert aux habitants de toutes générations et de toutes origines,*
- *d'expression, d'implication des habitants et de soutien des initiatives locales,*
- *d'appui d'activités nouvelles, en réponse aux problèmes et aux demandes du quartier,*
- *De rencontre des institutions et des associations du quartier, de concertation entre les acteurs locaux. »*

A la croisée de ses publics et de ses champs d'intervention, le Centre Social du Petit Nanterre répond aux attentes des habitants du quartier, dans les domaines suivants :

- ♦ *Le soutien à la fonction parentale*
- ♦ *Une offre de loisirs en direction des enfants, des jeunes, des familles*
- ♦ *La lutte contre les inégalités scolaires*
- ♦ *L'appui aux adultes en quête de formation*
- ♦ *L'accès aux nouvelles technologies*
- ♦ *L'écoute et le soutien aux adultes en difficulté (chômeurs, mères isolées...)*
- ♦ *La médiation culturelle et l'accompagnement vers la fréquentation des équipements culturels*
- ♦ *L'accès aux droits (logement, santé, droit des étrangers...)*

CAP spécialité : Agent de Prévention et de Médiation Code spécialité : 503 40 02	Durée : 2h00	Session 2007
Epreuve : EP3-Communication et organisation	Coefficient : 5	Page 1/3

- ♦ *La recherche de solutions et de médiation face à toutes les formes de violences, urbaines familiales, ou institutionnelles*

La mission d'un Centre Social étant par définition généraliste, l'établissement cessera d'être maître d'œuvre et agira en qualité de partenaire, de relais ou de passerelle dès qu'elle diagnostiquera des besoins ou des problèmes qui relèvent d'une intervention spécialisée ou proprement thérapeutique.

Questions :

A partir de la situation citée ci-dessus, vous devez :

1. Identifier les problèmes rencontrés. (3 points)
2. Enoncer les risques pouvant être engendrés, dans le cas d'une absence d'intervention de l'équipe. (3 points)
3. Analyser la situation et proposer une action planifiée en tenant compte du public concerné et de son environnement, dans la limite de vos compétences. (6 points)
4. Citer au moins 4 partenaires sociaux qui peuvent être amenés à accompagner des jeunes en difficulté d'insertion sociale. Préciser leurs missions. (2 points)
5. Rédiger le compte-rendu de votre intervention et justifier le choix de votre action (annexe jointe à rendre avec la copie) (6 points)

CAP spécialité :Agent de Prévention et de Médiation Code spécialité : 503 40 02	Durée : 2h00	Session 2007
Epreuve : EP3-Communication et organisation	Coefficient : 5	Page 2/3

-ANNEXE- (à rendre avec la copie)

COMPTE-RENDU DE L'INTERVENTION

<p>Signature : Agent</p>
--

CAP spécialité : Agent de Prévention et de Médiation Code spécialité : 503 40 02	Durée : 2h00	Session 2007
Epreuve : EP3-Communication et organisation	Coefficient : 5	Page 3/3

EP3 : COMMUNICATION ET ORGANISATION

SUJET :

Vous êtes salarié(e) de la ville de B. en tant qu'Agent de Prévention et de Médiation depuis une année. Vous travaillez dans un quartier difficile, qui actuellement subit de plein fouet des violences urbaines. Ce matin, 15 novembre à 7 heures, vous vous rendez sur votre lieu de travail, et comme à l'habitude vous faites l'inspection des locaux mis à la disposition des associations du quartier.

Dans la nuit, l'espace « aide aux devoirs » (salle située en rez-de-jardin de la maison de quartier) a été vandalisé par un groupe de jeunes de la cité voisine. Le gardien, témoin de la scène, a donné l'alerte en appelant la Police Nationale. Le gardien, menacé par ces jeunes, s'est renfermé chez lui.

Vous constatez les dégâts (porte d'entrée et volets forcés, locaux vandalisés : tables et chaises cassées, livres et matériels éparpillés, tags sur les murs).

Les animateurs et les enfants arrivent en même temps que vous et sont particulièrement choqués. Il fait encore nuit et froid, la Police Nationale et les Sapeurs Pompiers interdisent l'accès au public par mesure de sécurité.

Suite à ces événements, le Conseil Municipal se réunit. Vous prenez connaissance des délibérations, Annexe 2.

QUESTIONS :

A partir des faits relatés ci-dessus, vous devez :

- 1 / Identifier les problèmes rencontrés. (5 points)
- 2 / Analyser la situation, proposer des actions en les classant par ordre de priorité et dans la limite des compétences de l'agent de prévention et de médiation. (4 points).
- 3 / Citer les personnes à contacter et justifier vos choix. (4 points)
- 4 / Compléter la fiche d'intervention pour la transmettre à la Mairie. Annexe 1 à rendre avec la copie. (6 points)
- 5 / Préciser ce que signifie le sigle CLSPD, après avoir pris connaissance de l'annexe2. (0.5 point)
- 6 / Justifier pourquoi le CLSPD est un de vos partenaires. (0.5 points)

CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation Code spécialité : 50 340 02	Durée : 2h00	Session 2007
Epreuve : EP3 – Communication et organisation	Coefficient 5	Page 1 / 3

FICHE D'INTERVENTION : ENVIRONNEMENT - INSECURITE			
Agent :		Date :	
Rue :			
N° :			
Face N° :			
Immeuble :			
Parc :			
Maison :			
Terrain :			
Bien communal :			
Nature de l'acte :			
<input type="checkbox"/> Incivilités	<input type="checkbox"/> Injures <input type="checkbox"/> Rixe	<input type="checkbox"/> Perturbation <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Regroupement
<input type="checkbox"/> Agressions	<input type="checkbox"/> Verbale <input type="checkbox"/> Sexuelle	<input type="checkbox"/> Violente <input type="checkbox"/> Viol	<input type="checkbox"/> Coups, blessures <input type="checkbox"/> Atteinte à la pudeur
<input type="checkbox"/> Vol	<input type="checkbox"/> Violent	<input type="checkbox"/> Avec blessures	<input type="checkbox"/> Tentative
<input type="checkbox"/> Nature du vol	<input type="checkbox"/> Sac ou bagage <input type="checkbox"/> Véhicule <input type="checkbox"/> Bijoux	<input type="checkbox"/> Argent <input type="checkbox"/> Animaux <input type="checkbox"/> Autre(s)	<input type="checkbox"/> Chéquier <input type="checkbox"/> Vêtements
<input type="checkbox"/> Regroupement	<input type="checkbox"/> Bruyant <input type="checkbox"/> Créant un désordre	<input type="checkbox"/> Calme <input type="checkbox"/> créant une crainte	<input type="checkbox"/> Excitation
<input type="checkbox"/> Incendie	<input type="checkbox"/> Immeuble <input type="checkbox"/> Autre(s) <input type="checkbox"/> Volontaire	<input type="checkbox"/> Commerce <input type="checkbox"/> Accidentel	<input type="checkbox"/> Véhicule
<input type="checkbox"/> Accident	<input type="checkbox"/> Route <input type="checkbox"/> Moto <input type="checkbox"/> Blessures légères	<input type="checkbox"/> Véhicule roulant <input type="checkbox"/> Vélo <input type="checkbox"/> Blessures graves	<input type="checkbox"/> en stationnement <input type="checkbox"/> Piéton(s)
<input type="checkbox"/> Dégradations	<input type="checkbox"/> Bien(s) public(s) Descriptions : <input type="checkbox"/> Bien(s) privé(s) Descriptions :		
<input type="checkbox"/> Intervention	<input type="checkbox"/> Médiateurs <input type="checkbox"/> Gendarmerie Nationale <input type="checkbox"/> SAMU	<input type="checkbox"/> Police Nationale <input type="checkbox"/> Sapeurs Pompiers <input type="checkbox"/> Autre(s) :	<input type="checkbox"/> Police Municipale
SIGNATURE DE L'AGENT :		Transmission Mairie : le Service de Médiation	

CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation Code spécialité : 50 340 02	Durée : 2h00	Session 2007
Epreuve : EP3 – Communication et organisation	Coefficient 5	Page 2 / 3

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 27 mars à l'Hôtel de Ville.
Parmi les dossiers à l'ordre du jour, on peut retenir :

1/ Agents de Prévention et de médiation et correspondants de quartier

Suite aux violences urbaines de novembre 2005 et leur impact peu significatif à B, force a été de constater la pertinence des dispositifs de prévention et de médiation en place sur la ville.

Le travail quotidien des correspondants de quartier sur les secteurs du L....., de S..... et de la B..... en est une excellente illustration. Afin de permettre à d'autres secteurs sensibles non couverts par cette action de pouvoir en bénéficier, 6 nouveaux postes vont être créés.

Ils seront affectés aux secteurs du T....., du G..... et de S.....

Pour mémoire leurs principales missions sont :

- L'information des habitants, notamment les enfants et les jeunes sur les ressources du quartier et le relais vers les structures pouvant leur être utiles.
- La régulation amiable des petits conflits du quotidien
- L'intervention citoyenne face aux actes d'incivilité

Ces postes seront recrutés par l'association des centres d'animation par le biais des emplois aidés de l'Etat pour un volume horaire de 30h par semaine. Ils bénéficieront d'une formation et d'une supervision mensuelle par l'association Médiation-Plus.

2 / Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance

Lutte contre les conduites addictives.

L'action du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance intègre le champ de la lutte contre les conduites addictives. Dans ce domaine, le rôle du CLSPD réside dans l'animation de programmes d'aide aux acteurs des quartiers afin qu'ils puissent faire face aux problèmes posés par l'usage et la revente de drogue. Cette intervention est développée en collaboration avec les professionnels de la prévention des toxicomanies.

Pour 2006, 4 projets ont été élaborés :

Une formation destinée aux participants de la cellule de veille "tranquillité publique" du quartier du Parc. Il s'agira d'actualiser les connaissances sur les drogues et d'appréhender le public toxicomane.

Un approfondissement méthodologique des apports de la formation du personnel du Centre Social et Culturel de B. réalisée en 2005.

Un soutien à un séjour de rupture à visée thérapeutique en direction d'un public toxicomane pris en charge par le Centre P..... du quartier S..... (structure d'accueil d'usagers de drogues marginalisés visant la réduction des complications médicales, psychologiques ou sociales liées à cet usage).

Un soutien à la coordination tournante (ANPAA, CEID, Centre Montesquieu, CRIPS, GRICA Rénovation) de l'Espace Santé Jeunes CAAN'ABUS, où des intervenants des structures concernées assurent des permanences afin de recevoir un public de jeunes en groupe ou individuellement ainsi que leur entourage confronté de près ou de loin à des consommations de substances psychoactives. Le montant global de ces actions s'élève à 5000 € répartis comme suit :

Formation du G....., Centre d'Etudes et d'Informations sur les Drogues (CEID), 800 €

Approfondissement méthodologique Centre Social de B. (CEID) 400 €

Soutien séjour de rupture (CEID) 800 €

Soutien Coordination CAAN'ABUS (CEID) 3000 €

CAP spécialité : Agent de prévention et de médiation Code spécialité : 50 340 02	Durée : 2h00	Session 2007
Epreuve : EP3 – Communication et organisation	Coefficient 5	Page 3 / 3